

invitation

Assemblée Générale Ordinaire annuelle de CITRE-la coopérative
SCIC – SAS à capital variable

Vendredi 14 Octobre 2022 à 17h30

à Cap'Mas, le bistrot de la Capelle et Masmolène, nouveau lieu de rencontre du village

Chères coopératrices, chers coopérateurs de CITRE-la coopérative,

Alors que nous venons de mettre en service notre 7^{ème} installation sur le toit de la coopérative Geckologis (habitat partagé sur la commune de Sanilhac-Sagriès) et que les premiers habitants vont emménager, le Conseil coopératif et moi-même serions très heureux de vous rencontrer pour vous présenter le bilan de l'année écoulée, vous consulter et échanger, en vue de définir ensemble les axes de travail pour 2022-2023 .

L'assemblée générale sera l'occasion de rassembler les 300 coopérateurs enregistrés à ce jour et de proposer de continuer la collecte de « fonds citoyens » pour notre 8^{ème} installation sur la commune de Fournès qui sera notre première installation en autoconsommation. La commune de la Capelle et Masmolène, coopératrice depuis 2021, nous accueille dans son nouveau lieu de rencontre et nous la remercions.

Programme et Ordre du jour

À partir de 17h30 : accueil et émargement des présences et pouvoirs

- Appréciation du quorum (1/5 des parts représentées)
- Désignation, parmi les associés présents, d'un animateur de séance, de deux scrutateurs et d'un secrétaire
-

18h00 : Assemblée Générale Ordinaire

- Exercice arrêté au 31 mars 2022. Présentation et vote du rapport de gestion.
- Présentation et vote des comptes annuels, compte de résultat et bilan. Affectation du résultat.
- Les orientations pour CITRE-la coopérative en 2022-23 (renforcement des groupes de travail)
- Nomination en qualité de réviseur titulaire , l'association ARESCOP Grand Sud, dont le siège est situé au 8 rue des Fabres 13001 Marseille, pour la réalisation de la révision quinquennale obligatoire pour les sociétés coopératives d'intérêt collectif, et la rédaction du prochain rapport de révision quinquennal corrélatif, et ce pour une durée de cinq ans
- Nomination en qualité de réviseur suppléant l'association ARESCOP Grand Sud dont le siège est situé au 30, rue des Épinettes, 75017 Paris .
- Observations du Conseil de bienveillance.
- Questions diverses .

20h : Les échanges se poursuivront autour d'un verre et nous célébrerons aussi la coopératrice N° 300.

Pour Le Conseil Coopératif
La présidente Magali Charmasson

